



# PROGRAMME LEADER 2014-2022

## PARC LIVRADOIS-FOREZ

### Compte rendu

Comité de programmation du 20 décembre 2022 à 17h00  
A la Maison du Parc

#### **Membres participants :**

##### **Collège élus :**

- Tony BERNARD, Vice-Président du Parc Livradois-Forez
- Myriam FOUGERE, Conseillère Régionale Auvergne-Rhône Alpes
- Stéphane RODIER, Président du Parc Livradois-Forez
- Chantal FACY, Maire de Cunlhat
- Christiane SAMSON, Maire de Courpière
- Martine MUNOZ, Adjointe au maire de la ville de Thiers

##### **Collège privés :**

- Laurent BACHELERIE, Agriculteur
- Rémy DELAGE, Président de l'association des vieux travailleurs de Thiers
- Alain GIRONDE, Président de l'association "Châteldon Loisirs et Détente"
- Jean JALLAT, Secrétaire de la Maison du tourisme du Livradois-Forez
- Gérard LECOQ, Prestataire touristique
- Anna VERSEILS, Boulangère bio

##### **Autres participants :**

- John LEYGNAC, Chargé de mission LEADER au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Anne-Laure MAZEL, Instructrice-gestionnaire LEADER & Foncier Agricole au Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Eric COURNUT, Directeur-adjoint et coordonnateur du programme LEADER du Parc Livradois-Forez
- Amélie DEBIEVRE, Chargée de mission LEADER du Parc Livradois-Forez

##### **Membres excusés :**

- Nathalie MARIN, Vice-Présidente de la Communauté de communes Billom Communauté
- Valérie PRUNIER, Conseillère départementale d'Ambert
- Thierry TISSERAND, Vice-Président de la Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Etienne ASTIER, Architecte
- Guy GUEDON, Président de l'Association des propriétaires forestiers de la Montagne Thiernoise
- Laetitia MENDYKA, Cheffe d'entreprise à Thiers
- Jacques BECHON, Membre d'associations Thiernoises de création et manifestations culturelles
- Marie-Jo BARRAS, Réseau « les coccinelles du Livradois-Forez »
- Alain GUERINGER, Agriculteur, Président de l'association de sauvegarde de la Ferrandaise
- Fanny HERBERT, Association la Trouée

##### **Autres participants excusés :**

- Nathalie VITRAT, Sous-Préfète d'Ambert
- Bertrand COIFFARD, ASP
- Dominique VERGNAUD, Directeur du Parc Livradois-Forez

Quorum global			Quorum secteur privé		
Nombre d'invités	Nombre présents	Quorum respecté	Nombre total de présents	Nombre privés présents	Quorum respecté
24	12	OUI	12	6	OUI

Le double quorum étant atteint, le comité peut se réunir et délibérer valablement.

Tony BERNARD, Président du GAL, remercie pour leur participation John LEYGNAC et Anne-Laure MAZEL du Conseil régional, les membres du Comité de programmation ainsi que l'équipe technique LEADER du Parc.

### 1- Validation du compte rendu de la réunion du 14 octobre 2022

Le compte rendu de la réunion du 14 octobre a été transmis par mail le 24 octobre 2022 et n'a pas fait l'objet de remarque.

**Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est validé à l'unanimité.**

### 2- Examen pour programmation des demandes de subvention

13 dossiers sont examinés pour programmation dont 1 pour une nouvelle programmation suite à son ajournement. Ils ont été envoyés aux membres du Comité technique le 13 décembre 2022 par courriel pour avis. Aucune remarque n'a été formulée.

Ces dossiers ont parallèlement été validés par les services de la Région.

FICHE ACTION 1-1 : DONNER AUX CENTRES-BOURGS LES MOYENS DE LEUR RAYONNEMENT ET LEUR PERMETTRE DE JOUER PLEINEMENT LEUR ROLE DE CENTRALITE

#### 1- SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS DU BASSIN THIernoIS : Achat de vélos à assistance électrique dans le cadre d'un service de location longue durée

Ce dossier passe directement en programmation.

Les dépenses non éligibles concernent les écotaxes.

DEPENSES HT		Eligible	RECETTES HT	
VTT AE	13 045,33	13 041,33	LEADER (25%)	14 546,56 €
Vélos urbains	44 419,60	44 419,60	ALVEOLE (55%)	31 995,38 €
pièces détachés	712,50	712,50	Autofinancement (20%)	11 635,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 177,43 €</b>	<b>58 173,43 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>58 177,43 €</b>

Tony BERNARD, Président du SM TUBT ne prend pas part au vote.

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :**

- **Valider la notation proposée soit de 15/20 au titre de la grille d'analyse et de 6/6 pour les critères de sélection**
- **Accorder une subvention de 14 546,56 € de LEADER.**

**FICHE ACTION 1-2 : REINVENTER LES CENTRES-BOURGS PAR DES OPERATIONS  
D'AMENAGEMENT INNOVANTES ET AMBITIEUSES**

**2- CENTRE HOSPITALIER DE SECTEUR DE THIERS : Suivi du projet immobilier de l'hôpital -  
année 2**

Ce dossier passe directement en programmation. Il s'agit du deuxième dossier porté par le Centre hospitalier de Thiers sur cette mission d'où l'application d'une récurrence et un taux de subvention de 75%.

DEPENSES HT		Eligible	RECETTES HT	
Frais de salaire	40 634,88 €		<b>LEADER (75%)</b>	<b>36 571,39 €</b>
Frais de structure	8 126,98 €		Autofinancement (25%)	12 190,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 761,86 €</b>	<b>48 761,85 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>48 761,86 €</b>

Le montant éligible correspond à l'arrondi effectué par le logiciel d'instruction.

Stéphane RODIER en tant que Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Thiers ne prend pas part au vote.

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité moins une voix contre de :**

- **Valider la notation proposée soit de 12/20 au titre de la grille d'analyse et de 1/1 pour les critères de sélection**
- **Accorder une subvention LEADER de 36 571,39 €.**

**3- CENTRE HOSPITALIER DE SECTEUR DE THIERS : Suivi du projet immobilier de l'hôpital -  
année 3**

Ce dossier passe directement en programmation. Il s'agit du troisième dossier porté par le Centre hospitalier de Thiers sur cette mission d'où l'application d'une récurrence et un taux de subvention de 70%.

DEPENSES HT		Eligible	RECETTES HT	
Frais de salaire	40 634,88 €		<b>LEADER (70%)</b>	<b>34 133,29 €</b>
Frais de structure	8 126,98 €		Autofinancement (30%)	14 628,57 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 761,86 €</b>	<b>48 761,85 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>48 761,86 €</b>

Le montant éligible correspond à l'arrondi effectué par le logiciel d'instruction.

Stéphane RODIER en tant que Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Thiers ne prend pas part au vote.

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité moins une voix contre de :**

- Valider la notation proposée soit de 12/20 au titre de la grille d'analyse et de 1/1 pour les critères de sélection
- Accorder une subvention LEADER de 34 133,29 €.

FICHE ACTION 2-2 : MIEUX VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET LES POTENTIELS ECONOMIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ

**4- COMMUNE DE CUNLHAT : Acquisition et pose d'équipements pour améliorer l'accueil des producteurs sur le marché de Cunlhat**

Ce dossier passe directement en programmation.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Stores et pose	7 803,83 €	<b>LEADER (80%)</b>	<b>6 243,06 €</b>
		Autofinancement (20%)	1 560,77 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 803,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 803,83 €</b>

Chantal FACY en tant que Maire de Cunlhat, ne prend pas part au vote.

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :**

- Augmenter la notation proposée pour la porter à 13/20 au titre de la grille d'analyse et de 2/2 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 6 243,06 € de LEADER.

**5- SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ : Réalisation de documents et exposition pour la promotion du bois de sapin du Livradois-Forez**

Ce dossier passe pour une nouvelle programmation suite à un ajournement à la réunion précédente de façon à permettre de réévaluer le nombre d'exemplaires à réaliser.

Le territoire concerné est celui du PNR Livradois-Forez. Ce dossier comporte donc une proratisation de 76,97%.

DEPENSES HT		Eligible (76,97%)	RECETTES	
Rédaction d'un livret de sensibilisation	1 656,90 €			LEADER (61,58%)
Mise en page, illustration, conception et impression d'un livret	7 850,00 €			
Fourniture d'une exposition	3 696,00 €	Autofinancement (38,42%)		5 073,09 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 202,90 €</b>	<b>10 162,27 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 202,90 €</b>

Stéphane RODIER en tant que Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez ne prend pas part au vote.

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :**

- Valider la notation proposée soit de 14/20 au titre de la grille d'analyse et de 2/2 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 8 129,81 € de LEADER.

**6- SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ : Réalisation de photographies, documents et matériel de communication pour la promotion de la marque Livradois-Forez**

Ce dossier passe directement en programmation.

Le territoire concerné est celui du PNR Livradois-Forez. Ce dossier comporte donc une proratisation de 76,97%.

DEPENSES HT		Eligible (76,97%)	RECETTES HT	
Réalisation de vidéos	9 900,00 €			LEADER (61,58%)
Campagne photo	15 818,19 €	Autofinancement (38,42%)		9 881,96 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 718,19 €</b>	<b>19 795,29 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 718,19 €</b>

Il est précisé que 9 vidéos et environ 450 photographies seront réalisées. Un livret d'accueil intitulé « Finissez d'entrer » sera également édité à 5 000 exemplaires. Les droits d'utilisation des photographies ont été acquis par le Parc. Ces photographies peuvent être utilisées par les collectivités du territoire qui feraient la demande.

Stéphane RODIER en tant que Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez ne prend pas part au vote.

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :

- Valider la notation proposée soit de 13/20 au titre de la grille d'analyse et de 2/2 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 15 836,23 € de LEADER.

**7- MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ : Réalisation d'un film sur l'ail rose de Billom**

Ce dossier passe directement en programmation.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Réalisation film	25 300,00 €	<b>LEADER (79,45%)</b>	<b>20 100,00 €</b>
		Autofinancement (20,55%)	5 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 300,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 300,00 €</b>

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :

- Valider la notation proposée soit de 14/20 au titre de la grille d'analyse et de 2/2 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 20 100 € de LEADER.



## FICHE ACTION 3-1 : DEVELOPPER LES OUTILS ET USAGES NUMERIQUES

### 8- MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ : Achat de matériel numérique pour l'accueil touristique dans les BIT

Ce dossier passe directement en programmation.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Matériels et logiciels	17 530,78 €	<b>LEADER (80 %)</b>	<b>28 124,62 €</b>
Ecrans d'affichage dynamique	17 625,00 €	Autofinancement (20 %)	7 031,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 155,78 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 155,78 €</b>

Monsieur Gérard LECOQ indique qu'à son avis les BIT ne mettent pas suffisamment l'accent dans leurs aménagements et leur présentation sur le Parc Livradois-Forez.

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :**

- Valider la notation proposée soit de 13/20 au titre de la grille d'analyse et de 3/3 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 28 124,62 € de LEADER.

## FICHE ACTION 3-2 : FAVORISER LES RESEAUX ET L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE AU SERVICE DES PRATIQUES VERTUEUSES

### 9- ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DU LIVRADOIS-FOREZ : Animation du projet "La Petite Roberte"

Ce dossier passe directement en programmation.

Le montant éligible correspond à l'arrondi effectué par le logiciel d'instruction.

DEPENSES HT		Eligible	RECETTES HT	
Achats livres et fournitures	4 065,22 €		<b>LEADER (61,96%)</b>	<b>13 721,74 €</b>
Salaire	15 068,54 €	FONJEP (20,94%)	4 638,73 €	
		FDVA (8,17%)	1 809,12 €	
Frais de structure	3 013,71 €	Région (2,98%)	659,29 €	
		CD 63 (5,95%)	1 318,58 €	
		Autofinancement	0,01 €	
<b>TOTAL</b>	<b>22 147,47 €</b>	<b>22 147,46 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 147,47 €</b>

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :

- Valider la notation proposée de 14/20 au titre de la grille d'analyse et de 6/6 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 13 721,74 € de LEADER.

FICHE ACTION 3-3 : RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET  
PROMOUVOIR LES SPECIFICITES DU TERRITOIRE

10- COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER : Projet « Eaux vives » Fontaine Sud à Joze

Ce dossier passe directement en programmation.

Le montant éligible est différent du montant présenté en raison de l'absence d'un devis comparatif pour la partie plomberie du projet.

DEPENSES HT		Eligible	RECETTES HT	
Plomberie	8 600,00 €	4 091,96 €	LEADER (64%)	14 064,67 €
Pompe	238,88 €	238,88 €		
Maçonnerie	13 250,00 €	13 250,00 €	Autofinancement (36%)	8 024,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 088,88 €</b>	<b>17 580,84 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 088,88 €</b>

Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :

- Valider la notation proposée de 12/20 au titre de la grille d'analyse et de 3/3 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 14 064,67 € de LEADER.

11- COMMUNE DE CHATELDON : Aménagement paysager d'une place au carrefour de la rue du Jeu de Paume

Ce dossier passe directement en programmation.

Seules les dépenses d'aménagement qualitatives ont été retenues sur ce dossier.

DEPENSES HT		Eligible	RECETTES HT	
Travaux	34 287,50 €	16 341,00 €	LEADER (37%)	14 411,20 €
Maitrise d'œuvre	3 065,00 €	3 065,00 €	DETR (30%)	11 560,20 €
Aménagements paysagers	1 181,50 €	1 181,50 €	Autofinancement (33%)	12 562,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 534,00 €</b>	<b>20 587,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 534,00 €</b>

Tony BERNARD en tant que Maire de Châteldon, ne prend pas part au vote.

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :**

- Augmenter la notation proposée pour la porter à 14/20 au titre de la grille d'analyse et de 2/2 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 14 411,20 € de LEADER.

**12- ASSOCIATION « LIVRADOUE DANSAÏRE » : Aménagement du site du festival d'Ambert**

Ce dossier passe directement en programmation.

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Fourniture de bois	17 400,00 €	<b>LEADER (60%)</b>	<b>10 420,00 €</b>
		CC ALF (20%)	3 500,00 €
		Autofinancement (20%)	3 480,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 400,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 400,00 €</b>

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :**

- Valider la notation proposée de 14/20 au titre de la grille d'analyse et de 2/2 pour les critères de sélection.
- Accorder une subvention à hauteur de 10 420 € de LEADER.

**FICHE ACTION 4 : RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET PROMOUVOIR LES SPECIFICITES DU TERRITOIRE**

**13- ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA RACE BOVINE FERRANDAISE : Animation du projet et structuration de l'association – année 2022**

Ce dossier passe directement en programmation.

DEPENSES (HT)		Eligible (50%)	RECETTES (HT)	
Mise en place d'une pièce de théâtre	1 326,00 €	663,00 €	<b>LEADER PNR LF (33%)</b>	<b>12 546,00 €</b>
Prestation comptable et gestion RH	686,02 €	343,01 €	LEADER PNR Volcans (33%)	12 546,00 €
Location d'un stand sommet élevage 2022	3 176,00 €	1 588,00 €	Région (18%)	6 611,00 €
			CD Puy-de-Dôme (1%)	532,00 €
Salaire 2022	27 053,52 €	13 526,76 €	Ministère agriculture (11%)	4 328,00 €
Frais de structure	5 410,70 €	2 705,35 €	Autofinancement (3%)	1 089,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 652,24 €</b>	<b>18 826,12 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 652,24 €</b>

**Le Comité de programmation décide à l'unanimité de :**

- **Valider la notation proposée de 13/20 au titre de la grille d'analyse.**
- **Accorder une subvention à hauteur de 12 546 € de LEADER.**

### **3- Dossier annulé ou abandonné**

#### **Entreprise individuelle « L'Epicurien » : Aménagements et travaux de développement et de modernisation d'un restaurant à Vollore-Ville**

Le montant LEADER programmé le 12/03/2019 était de 1 982,61 €. L'entreprise ayant cessé son activité le 30/09/2021, le dossier est annulé et le montant de 1 982,61 € de crédits LEADER doit être déprogrammé.

**Le Comité de programmation prend acte du montant à déprogrammer.**

### **4- Information en séance sur l'état d'avancement de la programmation par rapport à la maquette financière du programme**

La liste des opérations programmées est consultable sur le site internet du Parc. Elle intègre l'ensemble des dossiers examinés et programmés depuis le début du programme, y compris ceux examinés aujourd'hui. La maquette financière globale du programme mise à jour figure en annexe de ce compte rendu.

7 452 015,39 € de subventions LEADER sont désormais programmées soit 263 opérations représentant 95,32 % de l'enveloppe totale de 7 814 820,00 € de LEADER. Le GAL dispose encore d'environ 15 dossiers à instruire et à programmer d'ici juin 2023.

156 dossiers ont été payés pour un total de 4 053 153,41 € soit près de 52 % de l'enveloppe globale.

Une enveloppe complémentaire demandée en septembre dernier a été allouée le 20 décembre 2022 par le Conseil régional. Son montant est de 260 000 € ce qui porte le montant global de l'enveloppe à plus de 8 074 820 €.

Tony BERNARD remercie les équipes et se félicite des bonnes relations entre les services de la Région et du GAL.

### **5- Présentation de la note stratégique portée par la candidature LEADER PUY-DE-DOME 2023-2027**

Eric COURNUT présente cette note. Il précise quelques éléments de l'organisation prévisionnelle du GAL PUY-DE-DOME :

- Mise en place au cours du premier semestre 2023 d'un Comité de Programmation regroupant 24 membres titulaires (12 élus – 12 privés) et 24 membres suppléants répartis entre les 6 territoires. Ce comité décide des dispositifs de subvention, des subventions attribuées aux projets et évalue/réoriente le programme ;

- Le SMAD des Combrailles est la structure porteuse du GAL. Il organise les réunions du COPROG. Il assure la finalisation de l'instruction des demandes d'aides. Chacun des 6 territoires assure l'animation et la préparation des dossiers des maîtres d'ouvrage de son territoire ;

La cellule Livradois-Forez devrait compter environ 1,3 ETP pour l'animation et la gestion des dossiers de son territoire ;

L'enveloppe financière globale LEADER est de 74,3 M€ à l'échelle régionale. Le GAL PUY-DE-DOME sollicitera une enveloppe de 15 M€.

En 2023, la réponse du Conseil régional à notre candidature devrait intervenir vers la fin du mois de mars. Le reste du premier semestre sera consacré à la préparation de la convention cadre et des dispositifs d'aides pour un démarrage effectif du programme envisagé le 1<sup>er</sup> juillet.

Le dossier de candidature déposé le vendredi 23 décembre 2022 est consultable sur le site internet du Parc à l'adresse :

<https://www.parc-livradois-forez.org/parc-naturel-regionall/le-syndicat-mixte/leader/candidature-au-prochain-programme-leader-2023-2027/>

## 6- Calendrier des prochaines réunions

Les deux prochaines réunions du Comité de programmation se tiendront :

- le **lundi 13 février 2023 de 17h à 19 h 00 à la Maison du Parc**
- le **lundi 24 avril 2023 de 17h à 19 h 00 à la Maison du Parc**

## 7- Questions diverses

Aucune question diverse n'a été soumise aux membres du Comité de programmation.

La séance est levée à 18h30.

Compte rendu réalisé par le Parc Livradois-Forez.

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont, le 21 décembre 2022.

**Le Président du GAL Parc Livradois-Forez,**



A blue handwritten signature in cursive script.

**Tony BERNARD**  
**Maire de Châteldon**



### 3- Examen pour programmation des demandes de subvention

N° sous mesure	Fiche Action	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Date réception courrier	Date présentation pour avis préalable	Note de sélection obtenue	Montant TOTAL éligible	Subvention LEADER sollicitée à soumettre au vote	Instruction validée
19.2	FA 1-1 V2	Achat de vélos à assistance électrique dans le cadre d'un service de location longue durée	Syndicat mixte des transports urbains du bassin thiermois	11/04/2022	Passage directe en programmation		58 173,43 €	14 546,56 €	OUI
19.2	FA 1-2 BA2 V5	Suivi du projet immobilier de l'hôpital - année 2	Centre hospitalier de secteur de Thiers	07/11/2022	Passage directe en programmation		48 761,85 €	36 571,39 €	OUI
19.2	FA 1-2 BA2 V5	Suivi du projet immobilier de l'hôpital - année 3	Centre hospitalier de secteur de Thiers	07/11/2022	Passage directe en programmation		48 761,85 €	34 133,29 €	OUI
19.2	FA 2-2 V1	Acquisition et pose d'équipements pour améliorer l'accueil des producteurs sur le marché de Cunlhat	Commune de Cunlhat	20/06/2022	Passage directe en programmation		7 803,83 €	6 243,06 €	OUI
19.2	FA 2-2 V1	Réalisation d'un film sur l'ail rose de Billom	Maison du tourisme du Livradois-Forez	07/12/2022	Passage directe en programmation		25 300,00 €	20 100,00 €	OUI
19.2	FA 2-2 V1	Réalisation de photographies, documents et matériel de communication pour la promotion de la marque Livradois-Forez	Parc Livradois-Forez	01/09/2022	Passage directe en programmation		19 795,29 €	15 836,23 €	OUI
19.2	FA 2-2 V1	Réalisation de documents et exposition pour la promotion du bois de sapin du Livradois Forez	Parc Livradois-Forez	11/05/2022	Passage directe en programmation		10 162,27 €	8 129,81 €	OUI
19.2	FA 3-1 V5	Achat de matériel numérique pour l'accueil touristique dans les BIT	Maison du tourisme du Livradois-Forez	07/12/2022	Passage directe en programmation		35 155,78 €	28 124,62 €	OUI
19.2	FA 3-2 V3	Animation du projet "La Petite Roberte"	Association des bibliothécaires du Livradois-Forez	04/03/2022	Passage directe en programmation		22 147,46 €	13 721,74 €	OUI
19.2	FA 3-3 V2	Projet "Eaux vives" Fontaine Sud à Joze	Communauté de communes Entre Dore et Allier	09/12/2021	Passage directe en programmation		17 580,84 €	14 064,67 €	OUI
19.2	FA 3-3 V2	Aménagement paysager d'une place au carrefour de la rue du Jeu de Paume	Commune de Chateeldon	02/06/2022	Passage directe en programmation		20 587,50 €	14 411,20 €	OUI
19.2	FA 3-3 V2	Aménagement du site du festival d'Ambert	Association Livradois dansaire	16/09/2022	Passage directe en programmation		17 400,00 €	10 420,00 €	OUI
19.3	FA 4	Animation du projet et structuration de l'association en 2022	Association pour la sauvegarde de la race bovine Ferrandaise	30/12/2021	Passage directe en programmation		18 826,12 €	12 546,00 €	OUI

350 456,22 € 228 848,57 €



## Etat de la maquette financière du programme au 20/12/2022

Fiche Action	Maquette suite CP 30/06/2021	Subvention LEADER programmée	%	Subvention LEADER payée	%
<b>1-1: Donner au centre-bourg les moyens de leur rayonnement et leur permettre de jouer pleinement leur rôle de centralité</b>	988 000,00 €	634 533,47 €	64,22%	142 642,46 €	14,44%
<b>1-2: Réinventer les centres-bourgs par des opérations d'aménagement innovantes et ambitieuses</b>	2 726 400,00 €	2 688 240,86 €	98,60%	1 939 063,55 €	71,12%
<b>2-1: Développer l'implication sociétale des entreprises et des organisations</b>	620 000,00 €	584 856,33 €	94,33%	434 738,57 €	70,12%
<b>2-2: Mieux valoriser les ressources locales et les potentiels économiques du Livradois-Forez</b>	604 000,00 €	759 861,33 €	125,80%	230 566,76 €	38,17%
<b>3-1: Développer les outils et les usages numériques</b>	630 500,00 €	493 033,15 €	78,20%	326 224,54 €	51,74%
<b>3-2: Favoriser les réseaux et l'innovation organisationnelle au service des pratiques vertueuses</b>	325 100,00 €	352 236,23 €	108,35%	106 762,29 €	32,84%
<b>3-3: Renforcer le sentiment d'appartenance et promouvoir les spécificités du territoire</b>	913 500,00 €	921 615,56 €	100,89%	136 017,66 €	14,89%
<b>4: Coopération interterritoriale et transnationale</b>	116 000,00 €	97 823,85 €	84,33%	67 518,24 €	58,21%
<b>5: Coordination, animation, gestion, communication et évaluation du programme</b>	891 320,00 €	919 814,61 €	103,20%	669 619,34 €	75,13%
<b>TOTAL</b>	<b>7 814 820,00 €</b>	<b>7 452 015,39 €</b>	<b>95,36%</b>	<b>4 053 153,41 €</b>	<b>51,86%</b>

